

Tri à la source des biodéchets : la sensibilisation s'intensifie

Dans le cadre du lancement de la campagne de promotion du compostage 2021, élus et représentants d'organismes environnementaux ont évoqué hier l'importance du tri et rappelé aux citoyens les dispositifs existants, gratuits pour les intercommunalités et les usagers

En Corse comme ailleurs, la prise de conscience individuelle et collective liée à l'importance du tri des déchets et de la réduction de leur part dans les centres d'enfouissement est grandissante. À tel point que cette thématique, devenue un véritable enjeu sociétal, occupe désormais une place centrale dans les arènes politiques et économiques. Le Syndicat de valorisation des déchets de la Corse (Syvade), en collaboration avec la Collectivité de Corse (CdC), les intercommunalités, l'Office de l'environnement de la Corse et l'État, ont ainsi décidé de sensibiliser les citoyens aux solutions existantes pour trier leurs biodéchets à la source.

À l'occasion du lancement de la campagne de promotion du compostage 2021, Xavier Poli, président en tant que maire de Corte et représentant de Don-Georges Giacomini, président du Syvade, Marie-Thérèse Maciotti, vice-pré-

sidente du Syndicat de valorisation des déchets de la Corse, ont évoqué l'importance du tri des déchets et de la réduction de leur part dans les centres d'enfouissement, ainsi que les dispositifs existants, gratuits pour les intercommunalités et les usagers. Marie-Thérèse Maciotti, elle-même, a évoqué des chiffres clés, témoignages de l'évolution du tri des déchets en Corse : « 34 440 composteurs de proximité ont été déployés en Corse, presque un habitant sur quatre dispose

de la collecte et du transport des ordures ménagères vers les sites d'enfouissement, jusqu'à accompagner et aider les intercommunalités à déployer les politiques de tri dans les meilleures conditions possibles ». Avant de mettre l'accent sur le fait d'une stratégie collective qui a permis « d'équiper le territoire d'infrastructures indispensables au tri et à la bonne gestion des déchets, comme le fait de trier, une déchèterie publique et une poubelle, la plateforme de compostage etc. ». L'édile a finalement tenu à rappeler « l'importance de la mobilisation et de la responsabilité citoyenne sans laquelle, même en mettant tous les dispositifs nécessaires au tri, nous n'y arriverons pas ».

Marie-Thérèse Maciotti, elle-même, a évoqué des chiffres clés, témoignages de l'évolution du tri des déchets en Corse : « 34 440 composteurs de proximité ont été déployés en Corse, presque un habitant sur quatre dispose



Le tri des biodéchets à la source reste la meilleure solution pour diminuer l'enfouissement.

JOSÉ MARTINETTI

sisterie de l'organisme se dédouble aux biodéchets au compostage, Antoine Orsini, président de la communauté de communes du Centre Corse (4C) ainsi que François Sargentini, président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) et président de la communauté de communes Pargueta-Pauli se sont donc réunis à la plateforme de compostage de Corte. Ils ont notamment évoqué leur objectif commun, à savoir, la réduction des ordures ménagères résiduelles qui finissent à l'enfouissement.

Une responsabilité individuelle majeure

Le maire de Corte a d'abord tenu à rappeler les missions du Syvade qui vont « bien au de-

delà d'un seul et unique rôle de compostage et 3 722 tonnes de biodéchets ont été déversées de la poubelle grâce au compostage l'année dernière, soit l'équivalent de 11 kg par habitant ».

En plus de ce bilan, le vice-président du Syvade a cité les quatre axes du plan d'action régional en faveur des biodéchets. « Il y a d'abord la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires avec les dispositifs Écologie, Économique et Écologie mais aussi le plan de compostage qui vise à encourager à la réduction des biodéchets à la source par le compostage de proximité, a-t-elle précisé. Sans oublier la création de biostructures pour le traitement des biodéchets dans des collectes séparées effectuées par les intercommunalités, dont

deux sont en service, à Corte et Vignacella et quatre le seront en 2021. Et enfin, le programme plan biodéchets 2021 pour accompagner les intercommunalités dans la définition et la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets, via un plan d'action approprié pour déployer ces nouvelles collectes ».

« L'écologie est l'affaire de tous, a certifié Antoine Orsini. Lorsque l'on voit les tonnes de déchets qui partent sur le continent, c'est une honte... Il faut avoir conscience du prix écologique tel qu'il est en carbone mais aussi du prix économique tel qu'il est au transport, et des conséquences sur nos routes qui sont de plus en plus dégradées ».

François Sargentini a mentionné « le rôle essentiel des intercommunalités dans le traitement des déchets et la nécessité de monter

en puissance dans ce cadre-là, compte tenu des lois et des réglementations existantes ».

Deux solutions pour trier ses biodéchets

Deux dispositifs ont ensuite été présentés. Le premier concerne trois manières de composter différentes, dont les particuliers sont directement acteurs. D'abord, le *homecomposting* « réservé aux appartements, qui lui peut mettre sur son balcon et dont le remplissage fonctionne par étages : quand le premier est plein, on en ajoute un autre », a expliqué Jean-Pierre Tolain, animateur compostage au Syvade en charge de la distribution composteurs en Haute-Corse. Vient ensuite le composteur de jardin

« prévu pour les maisons, dans lequel il faut insérer de la matière sèche et humide pour avoir un bon équilibre » et enfin, le composteur partagé qui concerne « les villages ou les résidences puisque toutes les personnes peuvent y accéder et n'ont qu'à mettre leurs biodéchets à l'intérieur ». Les biodéchets, qui mûrissent et deviennent du terreau peuvent ensuite être utilisés comme engrais dans les parcs ou dans les jardins.

Pour le second dispositif, les intercommunalités se chargent de placer les bacs dédiés aux biodéchets, dans lesquels l'usager doit mettre son sac de compost. L'organisme se charge ensuite de les collecter pour les amener à la plateforme de compostage. « La vocation de ces bacs est de valoriser les biodéchets et les végétaux

du territoire en les compostant et en produisant de la matière à valeur ajoutée qui sera ensuite mise sur le marché », a détaillé Kristin Petit, référent organique au sein du Syvade.

En bonne voie, le travail lié aux traitements des biodéchets s'intensifie et repose donc sur deux piliers majeurs : un effort collectif suivi d'une responsabilité individuelle dans les actions de chacun.

IRÈNE AHMADI

Plus en détail : aller le site du Syvade, sélectionner la commune, choisir son type de composteur ainsi que l'année et le lieu de récupération souhaité. Lors de la venue du composteur, un représentant du Syvade en person ou par mail vous enverra les coordonnées des conseils utiles à son utilisation.